



Mensuel de l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)
Inscription Commission Paritaire n° 20.165

EDITION DE L'AMICALE DES STALAGS II A-C-D-E

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9°)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 5224-78
Amicale des Stalags II A-C-D-E

75.921 et... Bons de soutien

C'était mon matricule de prisonnier ! 75.921...

Vous vous souvenez de l'ardoise où ce « nummer » était inscrit pour la photo d'identité à l'arrivée au camp.

Et quelle photo... On n'était vraiment pas beau !

Ce fameux « nummer » était aussi gravé sur la petite plaque rectangulaire que nous portions au cou. Quand, au cours de l'été 45, je roulais ma bosse en Poméranie, en Prusse Orientale et à travers toute la Pologne pour retrouver tous les camarades dispersés dans les hôpitaux russes, je fus soudain pris d'un accès de rage et j'ai balancé cette plaque dans un ravin où je voulais qu'elle disparaisse à tout jamais, pour n'être plus jamais un matricule, un numéro, un « nummer ».

Je voulais oublier. Je pensais pouvoir oublier...

Et je n'ai jamais pu le faire.

C'était idiot, je ne regrette certes pas ma plaque, je regrette d'avoir pu penser un instant que j'allais oublier tous les camarades du camp et des kommandos.

Cette camaraderie-là, on l'ai dans la peau comme une marque au fer rouge. C'est indélébile. C'est indestructible.

Et pourtant...

Oui, pourtant ! la vie nous a de nouveau séparés aux quatre coins de la France.

La vie nous a repris avec toutes les responsabilités, tous les soucis, et toutes les joies aussi, que nous avons retrouvés à la Libération.

Heureusement il y a nos Amicales de Camps. Amicales nationales de la Chaussée d'Antin, Amicales régionales, Amicales locales.

Heureusement il y a « Le Lien » !

Il me semble bien avoir été accroché par mon amicale de camp dès mon retour.

C'est une chance.

Nous sommes quand même si vite tentés d'oublier que

nous oublions les mauvais souvenirs... C'est facile. La preuve, c'est que deux anciens prisonniers qui se retrouvent n'ont que les bonnes histoires à évoquer et les souvenirs les plus drôles ou les plus cocasses de cette invraisemblable captivité.

Mais oublier la chose la plus précieuse découverte dans cette expérience humaine qui nous apparaît peut-être maintenant comme avoir été faite hors du temps et de l'espace mais qui fut bien réelle, je veux dire la CAMARADERIE qui unissait les hommes si divers que nous étions, ce n'est pas possible.

Souvenez-vous ! nous avions retrouvé le vrai sens du mot PARTAGE. Il n'y a d'ailleurs que ceux qui n'ont rien qui savent vraiment partager...

Vingt-six ans après la libération des camarades ont encore besoin de notre camaraderie et de notre partage.

C'est pour eux que la campagne des BONS DE SOUTIEN va être lancée une fois de plus. Le seul but de cette campagne c'est de dire efficacement à ces camarades touchés dans leur santé, leurs affections ou leur travail que nous continuons de croire à la camaraderie et au partage.

Nos responsables de l'Amicale des Stalags II prennent sur leur temps et sur leur présence à leur foyer pour organiser cette campagne des Bons de Soutien. Et ce n'est pas une mince affaire !

Pour chacun de nous il n'est question que d'une lettre, d'un mandat à envoyer.

Il y a des camarades à soutenir, à reconforter, à retaper.

Question de sentiments ?... si vous voulez. Ce qui est certain en tout cas, c'est que nous nous devons de prouver que la camaraderie des camps n'a pas été du toc.

Alors, allons-y ! Les BONS DE SOUTIEN nous attendent.
Chanoine Paul Beilliard,
62 - Béthune.

7.000 Nouveaux 70.000 Anciens

1971 ! Année anniversaire de notre retour. 7.000 F nouveaux — 700.000 F anciens — ont été distribués par notre caisse de secours !

Ceci grâce à l'émission des bons de soutien de 1970 ; donc grâce à vous, très chers amis amicalistes des Stalags II.

Vous recevez ce journal fin novembre ; le tirage de cette présente émission sera clos fin décembre 1971.

Vous avez donc encore un mois, chers amis, pour vous acquitter de votre carnet et de votre cotisation 71. Que tous ceux qui désirent en reprendre nous le demandent, ils recevront ces carnets tout de suite.

Les Bureaux directeurs — Paris, Nord et Pas-de-Calais — tous bénévoles, comme vous le savez, travaillent sans relâche et sur leur temps personnel. Emission, tirage des lots, envoi de ces derniers : tout cela est une tâche très ardue !

Aussi, toute l'équipe du « Lien » et de ces bureaux vous remercie, mais adresse un très pressant appel aux retardataires négligents. Aidez-nous sans faillir ! Vous en serez heureux et aiderez nos amis malheureux.

P.S. — Les chèques et mandats reçus après la clôture seront comptabilisés comme « dons », mais ne donneront plus droit aux cadeaux.

Profitez-en ! Et Joyeux Noël à tous !

Ceux qui travaillent pour vous.

HISTOIRE VRAIE

Cela se passait un soir à Paris, après avoir passé au Club du Bouthéon, rue de la Chaussée-d'Antin, une agréable soirée en compagnie de mes amis Desmarest et Legros.

J'avais juste le temps nécessaire pour me faire conduire jusqu'à la gare de Lyon, afin de prendre le train qui devait me ramener à Arles. Surtout qu'une grève de la S.N.C.F. de 48 heures débutait à 0 heure. Mon train partait exactement à 22 h. 30 et était le dernier.

Je m'engouffrai donc dans une voiture et demandai au taximan de filer rapidement à la gare, en lui expliquant que je ne voulais pas passer les 48 heures suivantes à Paris.

Cet excellent homme faisait le maximum pour me faire plaisir, quand tout à coup un agent de police motorisé nous fit signe de nous garer. Il se rangea à nos côtés et indiqua à mon chauffeur qu'il avait légèrement brûlé un feu rouge. Lui réclama ses papiers, une courte discussion s'ensuivit.

Pendant ce temps, assis au fond du taxi, je m'impatientais. A ce moment-là, le policier se pencha à la portière et me demanda où j'allais. A nouveau je lui expliquai que je rentrais à Arles par le train de 22 h. 30 afin d'éviter la grève.

Alors, je vis le policier reprendre sa moto, déclencher sa sirène et démarrer, nous faisant signe de le suivre, et il nous dégagea la route jusqu'à la gare.

Je crus pendant ce court trajet être devenu Président de la République.

En conclusion, je suis arrivé à la gare avec plusieurs minutes d'avance, en ayant une pensée reconnaissante pour mon accompagnateur qui, ayant remarqué mon insigne « Barbelés », me demanda : Quel Stalag ? — II A, lui dis-je. — Mon père y était ; filons !

Pierre Caminade,
Arles.

LE NOEL A MIMILE

Petit Noël, c'est moi : Mimile,
Emil' Boudin, le gars Milo,
Du cinquant' sept d'la rue Hasco...
Tu sais où qu'est ? En haut d'Bell'ville !
J'ai pris des pag's à mon cahier,
Pis une env'lopp' che z'épicié,
Et j't'ai écrit, hier, en classe.
Mais comm' ma plume a fait des trous
Ma lettre, elle est tout' dégueulasse...
Lis-la quand mém', dis, jusqu'au bout...

D'abord Noël, faut que j'te dise
Que j'crois à toi, malgré qu'j'suis grand
Tu pens's, j'viens d'avoir mes huit ans !
Même' que j't'ai vu, au fond d'l'église
Quand l'ratichon, jeudi tantôt,
Ncus y a enm'nés après l'patro !
Tu pionçais au milieu d'un' crèche
Avec d'la paille comme oreiller,
Pour qu' tu soy's comme ça dans la dèche,
Ton vieux, i' d'vait être prisonnier !

Pourtant, au ciel, avec les anges,
Parait qu'tu tiens un grand bazar
Avec plein d'trucs pour les mignards :
Des jouets, des bonbons, des oranges !
Pis des godass's qui prenn'nt pas l'eau !
Et pis des fringu's oussu'on a chaud !
Alors, avant que tu descendes
Dans les ch'minées comm' tous les ans,
Je viens t'passer ma p'tit' commande
En douc' pour moi et pour maman.

Dis, pour moman, tu s'rais un pote
Si t'y mettais dans ses croqu'nots
Du vrai café... un p'tit kilo
Bien planqué au fond d'ta hotte...
Pis un fichu pour son lavoir...
T'auras tout ça au marché noir !
A sa place il faut bien que j'cause
Car dans la lettre qu'elle t'écrira
El' te d'mand'ra, pour ell', qu'un' chose,
Papa... Papa... oui, rien qu'papa !

Pour moi, j'aurais voulu qu' tu mettes
Dans mes souyers... Ah ! zut ! J'os' pas !
Un fort avec des tas d'soldats...
Comm'çui au mom' de la pip'lette.
Et pis aussi... c'est p't'êtr' charrier !
Un' panc'pli' de menuisier,
Ou une auto qui march' tout' seule,
Ou ben alors, tu vas t'marrer,
Un p'tit bonhomme' qui s'casse la gueule
Quand on l'remonté avec un' clé.

Pour les bonbons ou les oranges,
Moi, j'trouve pas ça assez salant,
Et si i'treste assez d'argent
Pour mettre aussi quequ'chos' qui s'mange,
Alors, j'voudrais un bath gâteau !
Tiens ! un' bell' tarte aux abricots,
Ou bien, plutôt, un pain d'quat' lives,
Un pain macus, chaud, bien doré,
Qu'on s' f'outrait dans les gencives
Avec maman... à en crever !...

J'te d'mand' pardon ! V'là que j'débloque,
Papa... du café... pis des jouets...
Et pis du brich'ton sans tickets !
Tu vas m'trouver un peu sinoque !
Si tu m'donnais c'te collection
Pour un Noël de restricticns
Qu'est-c' qu'on r'filerait aux goss's de riches !
Comm' dit maman : Nous, les mousiards,
Avec la vi' faut pas qu'on triche...
Faut raisonner, mém' tout mignard !

Alors, Noël, fini's les blagues !
J'te d'mand' qu'un'seul'chose par souyer :
Pour moman, y a pas à s'gourrer !
Tu ramèn's papa du stalague !
Moi, laiss'tomber, va, pour les jouets,
R'fil'moi l'pain d'quat'liv's sans tickets,
Et mém' tu vois, si dans ta hotte,
Tu peux t'mouiller qu'd'un' trêc pour nous,
Pour pas qu'Moman, l'scir, elle sanglotte,
Meys-y papa !... L'reste, on s'en fout !

Serge Paul.

Groupement Nord et du Pas-de-Calais

Assemblée générale

du 10 octobre 1971

Salle Saint-Sauveur, à Lille

Une journée réussie à tous égards, surtout sur le plan de l'amitié !

A 10 heures précises, le Président Flipo ouvre l'Assemblée en présentant le Bureau : Robert Legros, Président National, Mgr Beilliard, Armand Lebailly, Vice-Présidents, Van Moerbeke, Trésorier, Darloy, Secrétaire, Veron, Crouzet, Fache, Deleporte.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Mme et du Colonel Arnaud, décédés en juillet, de Michel Cleenverck, Huquet, Jean Nicolas, Dubus, II E

825, Bérardi, disparus au cours de l'année.

Le secrétaire Darloy présente ensuite le rapport moral qu'il traite en six points :

a) Réunions. b) Relations avec l'Amicale Nationale. c) Secours. d) Relations avec l'U.N.A.C. e) Peines et joies de nos amis. f) Vœux exprimés par le Bureau.

Le Président Flipo ouvre la discussion du rapport moral en sollicitant des suggestions, des critiques constructives.

Intervention remarquée d'Alcide Demarest qui suggère que la partie traitée par Darloy concernant la pathologie de l'ancien P.G. et leurs revendications soit développée et diffusée sur le plan national par une information détaillée.

(suite en page 4)

Assemblée Générale BANQUET ANNUEL

DIMANCHE 12 MARS 1972

Restaurant « Opéra-Provence »
66, rue de Provence, Paris

EXCLUSIVEMENT OUVERT POUR NOUS SEULS

Tous détails : Programme, Menu, Ambiance
dans le prochain « Lien » de janvier-février 1972

RETENEZ VOTRE JOURNÉE

FP RES 404



UN DESASTRE POUR LES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Malgré de nombreuses interventions des Députés, certains anciens P.G., le budget 1972 du Ministère des A.C. et V. de G. a été voté, en première lecture, à une large majorité à l'Assemblée Nationale.

Il est en augmentation de 5,52 % sur celui de l'an passé, il atteint le chiffre important de 71.043.663,96 francs — 7 milliards d'anciens F — quelques améliorations pour le relèvement des majorations des pensions d'ascendants, la deuxième tranche de la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants, quelques autres petites catégories, enfin l'augmentation des frais à prévoir pour l'Administration du Ministère et de son Personnel... mais pour les anciens P.G. une NOUVELLE FOIS : RIEN... RIEN. Un véritable désastre et cela dure depuis de très nombreuses années ; nous ne pouvons même pas, devant notre incompréhension totale de l'attitude du Ministère, devant une colère justifiée, ironiser en écrivant : « Merci, Monsieur le Ministre », c'est trop pénible, trop grave, trop désastreux !

M. Duvillard nous dira, une fois de plus, qu'il a fait le maximum, mais qu'il se heurte au Ministre des Finances, M. Giscard d'Estaing, et qu'il doit s'incliner devant la solidarité ministérielle !

Si cela est, c'est qu'il approuve, qu'il s'incline.

Si cela n'est pas, une seule solution de bonne foi : IL DOIT PARTIR ! C'en est assez et beaucoup de nos camarades le disent maintenant à haute voix... le sourire, la gentillesse, l'esprit, tout cela c'est très bien et nécessaire lorsque l'on se trouve à la tête d'un Ministère comme celui des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, mais, où nous sommes, ce n'est pas suffisant, c'est inhumain et nous ne pouvons plus accepter de ne rien obtenir devant les graves problèmes qui touchent et menacent tous nos camarades : la retraite égale des A.C., la retraite à 60 ans pour les anciens P.G. qui ne peuvent plus travailler pour toutes les raisons énumérées et réelles, la levée de certaines forclusions qui traîne malgré des avis autorisés et indiscutables.

Quelle est donc la raison de ces refus continus ? Nous aimerions la connaître réellement... Oh ! je sais, notre catégorie n'intéresse PAS ou PLUS... PERSONNE ! Nous en sommes écœurés, révoltés.

Question financière : Hélas ! les nombreux décès parmi nos valeureux anciens de 14-18, parmi nous, doivent dégager chaque année des sommes de plus en plus importantes. Où va le produit de la Lo-

terie Nationale créée pour les Anciens Combattants ? Où vont les produits de la Vignette Auto et de la surtaxation sur les carburants... qui devraient alimenter les Caisses Vieillesse ? De l'argent, en voilà, et tout trouvé, si leurs destinations étaient ce qu'elles devraient être...

Devant une telle DESINVOLTURE, pour ne pas dire plus, qu'allons-nous pouvoir faire ?

La prochaine réunion du Comité National d'Entente P.G. devra prendre NETTEMENT position et envisager des protestations énergiques ; nous nous y emploierons avec force car IL FAUT REAGIR PLUS QUE JAMAIS, il est TROP TARD DEJA et la catastrophe pour nos camarades est de plus en plus grande chaque mois. Nos Amicales, l'U.N.A.C., se rallieront aux décisions et les appliqueront.

Nous publierons dans un prochain journal les noms des parlementaires qui auront voté le Budget... Nos camarades pourront réagir auprès d'eux dans leur département, le bulletin de vote va bientôt avoir une importance (élections législatives) en dehors de toute politique, de sentiments, nous devons les dénoncer sans défaillance auprès de leurs électeurs...

Il faut déjà réagir en attendant les mesures à venir... si on le peut PERSONNELLEMENT... Aussi dès aujourd'hui... je prends SEUL et sous mon entière responsabilité la décision de NE PLUS PORTER LA LEGION D'HONNEUR qui m'a été attribuée par le Ministère des A.C. et V. de G. il y a neuf ans !

Je ne peux la renvoyer car elle ne m'appartient pas. Elle ap-

partient à l'Amicale des Stalags III et à l'Union Nationale des Amicales de Camps de Prisonniers de Guerre, je n'ai donc pas le droit d'en disposer comme je le voudrais, mais NE PAS LA PORTER en signe de PROTESTATION ENERGIQUE, personne ne peut m'en empêcher et je le ferai ! Oh ! je sais, ce n'est pas grand-chose, mais à mes yeux c'est une suite logique à mes articles, c'est une honnêteté que je dois à tous ceux que nous défendons.

Marcel Simonneau,

Président National des III,
Vice-Président - Délégué
de l'U.N.A.C.,

Membre du Conseil National
d'Entente P.G.

Rachat de cotisations caisse vieillesse

Paris, le 1^{er} octobre 1971.

Mon Cher Camarade,

Notre ami Marcel Simonneau, Président National des Stalags III, m'a transmis votre lettre du 2-7-1971.

Vous êtes évidemment de ceux qu'une loi ridicule lèse injustement et que j'ai dénoncée par une lettre ouverte à laquelle le Ministère des A.C. n'a même pas daigné répondre.

Il est vrai, comme vous répondez la voix d'un de ses chargés de Mission, que l'article L. 357 du Code de S.S. ne permet de vali-

der les périodes passées sous les drapeaux que si l'assuré social était à jour de ses cotisations lors de sa mobilisation.

Le pire c'est que n'ayant pas été immatriculé aux Assurances avant votre départ au régiment, vous ne pouvez normalement effectuer le rachat de vos cotisations pour la période de travail que vous signalez (février 1935 à septembre 1938).

Je suis à peu près certain que vous ne pourriez obtenir satisfaction si vous portiez ce litige devant la C.R.G. de la caisse vieillesse de la circonscription de votre domicile, et mieux devant la Commission de Première Instance. D'autres, sur mon conseil, ont déjà joué de cette procédure pour le même motif, mais tous ont été déboutés.

Le seul moyen, ce qui est loin d'être sûr, et à mon sens anormal, est de proposer à la Caisse vieillesse de Montpellier le rachat de vos cotisations pour la période de fé-

vrier 1935 à septembre 1938 et ce dans le délai le plus bref.

Si cet organisme accepte ce rachat, la période de guerre et de captivité vous sera comptée.

Je dois toutefois vous rappeler qu'actuellement la pension Sécurité sociale est calculée sur un maximum de 120 trimestres (soit 30 ans) de cotisations mais qu'un projet de loi est en cours d'étude pour majorer la pension S.S. à ceux qui auront cotisé 150 trimestres (soit 37 ans 1/2).

Avec mes regrets de constater que vous êtes une des trop nombreuses victimes d'avoir eu le malheur de perdre votre jeunesse et 5 ans tout comme moi vos illusions après 5 ans derrière les barbelés, je vous prie de croire, Monsieur et Cher Camarade, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

A. Tatat,

Conseiller Social ACPG,
14, place du Havre, Paris-9^e.

LE BOURGOGNE SUR VOTRE TABLE UNE NOUVELLE CARTE DES VINS

Groupe I : vins fins de la Côte de Nuits			Prix à la
Appellation	Nature	Année	bout.
Pinot rosé	rosé		6,30 F
Bourgogne	rouge		8,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1967	12,30 F
Gevrey-Chambertin	rouge	1969	15,50 F
Lavaux-St-Jacques 1 ^{er} Cru	rouge	1969	20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe II : Vins fins de la Côte de Nuits			Prix à la
Appellation	Nature	Année	bout.
Bourgogne	rouge	1969	8,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1967	13,30 F
Nuits-Saint-Georges, Les Meurgers	rouge	1969	15,50 F
Vosne-Romanée	rouge	1967	12,30 F
Vosne-Romanée	rouge	1969	12,80 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1967	13,30 F
Vosne-Romanée, Les Beaux-Monts	rouge	1969	15,50 F
Vosne-Romanée, Les Suchots	rouge	1967	13,30 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1967	15,50 F
Vosne-Romanée, Malconsorts	rouge	1969	17,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1967	18,50 F
Romanée, Saint-Vivant	rouge	1969	21,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1967	17,50 F
Clos-Vougeot	rouge	1969	20,50 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

Groupe III : Vins fins de la Côte de Beaune			Prix à la
Appellation	Nature	Année	bout.
Bourgogne	blanc	1969	8,50 F
Meursault	blanc	1967	11,50 F
Meursault	blanc	1969	12,50 F
Meursault-Perrières	blanc	1967	14,00 F
Meursault-Perrières	blanc	1969	15,00 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1966	9,80 F
Meursault Côte de Beaune	rouge	1969	10,80 F
Volnay-Santenols	rouge	1967	14,00 F
Beaune	rouge	1966	13,50 F
Beaune, Clos du Roi	rouge	1969	15,50 F
Pommard	rouge	1967	17,70 F
Corton - Les Renardes	rouge	1966	18,20 F

Vendus par cartons de 12 ou 24 bouteilles

CONDITIONS DE VENTE

Les prix stipulés s'entendent à la bouteille « Bourgogne » (75 cl). Les envois sont effectués nets de tous frais (flacons, taxes, port et emballages perdus) uniquement en France Métropolitaine. Les commandes individuelles ou collectives (ces dernières à livrer à une seule adresse) doivent porter par groupe, avec un minimum de douze bouteilles. Chaque groupe représente un viticulteur. Par ex. : douze bouteilles assorties parmi les crus du groupe II, vingt-quatre bouteilles assorties parmi les vins du groupe III, etc.

En période normale, un délai minimum de quinze jours est nécessaire pour la livraison. Au mois

de décembre, aucun délai ne peut être garanti. Tous ces crus sont en quantité limitée, certains millésimes peuvent être épuisés avant le 1^{er} juillet 1972.

Il convient de respecter scrupuleusement ces prescriptions. Les commandes doivent être adressées à Gilbert CORNEMILLOT, délégué U.N.A.C. pour le département de la Côte d'Or, 22, boulevard de la Trémouille, 21 - DIJON. C.C.P. n° 1268-04. (Tél. (80) 32-31-93). Les fonds doivent être versés à la commande, soit au C.C.P. sus-indiqué, soit par chèque bancaire.

Le barème ci-dessus est valable jusqu'au 1^{er} juillet 1972.

RENSEIGNEMENTS

A nos amis qui ont un fils qui a servi en A.F.N.

Angers, le 6 août 1971.

Je signale que le décret n° 70.531 du 19 juin 1970 offre les possibilités aux anciens militaires des Forces du Maintien de l'Ordre, en possession du Titre de Reconnaissance de la Nation, qu'ils soient ou non titulaires d'une pension d'invalidité, de bénéficier, durant leur stage de rééducation professionnelle dans un centre de formation du Ministère des Anciens Combattants, de la gratuité des cours, de la nourriture et de l'hébergement, et de percevoir, en outre la rémunération prévue par la loi n° 68.1249 du 31 décembre 1968. Prise en charge également des obligations S.S. et allocations familiales, s'il y a lieu.

Jeunes d'A.F.N., qui n'avez pas encore retiré votre Titre de Reconnaissance de la Nation, faites-le tout de suite auprès de votre Office Départemental des A.C.V.G. de votre résidence, avant la forclusion.

Henri Storck.

Rappel important

« Le Lien » étant le titre des journaux de presque toutes nos Amicales, N'OMETTEZ JAMAIS DE MENTIONNER sur vos enveloppes, lorsque vous écrivez à la Chaussée d'Antin, le nom de votre ancien stalag et son numéro.

C'est très important pour la distribution rapide du courrier et sa destination exacte.

LE LIEN

Publication mensuelle
10, rue de la Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)

Directeur de la publication :
Georges ROCHEREAU

Abonnement : UN AN : 10 F

Imprimerie ADAM
4 bis, rue Nobel, Paris-18^e

RETRAITE DU COMBATTANT

Pour la même carte :

Taux entier (33 points) appliqué à nos valeureux

anciens de 14-18 : 340 F 24 par an.

Pour les autres, c'est-à-dire nous : 35 F par an !

Concluez vous-mêmes, essayez de comprendre !

VIVE LA JUSTICE appliquée aux A.C.... à cause d'un décret et malgré une loi votée...

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
ET PRISONNIERS DE GUERRE
15, rue d'Autun - NICE
Téléphone : Nice 87-39-51 — Esteng 6

REFUGE-HOTEL DE VACANCES D'ESTENG

Tarif appliqué par le Comité de Gestion le 9 novembre 1970

1^o Nuitée : en dortoir 6 F.

2^o Chambre (genre (Motél) :

	P.G.	Famille P.G. UNEG-UNAC	Non P.G.
Adultes	7,00 F	7,00 F	8,00 F
Enfants	5,00 F	5,00 F	6,00 F

3^o Pension complète - tout compris (sans boisson) :

	P.G. UNEG-UNAC	Famille P.G. UNEG-UNAC	Non P.G.
Adultes	18,00 F	18,00 F	20,00 F
Enfants :			

10 à 15 ans	15,00 F	15,00 F	16,00 F
6 à 10 ans	12,00 F	12,00 F	13,00 F
4 à 6 ans	8,00 F	8,00 F	10,00 F

4^o Repas sans boisson : 10,00 F :

— famille P.G. et apparentés obligatoirement avec les résidents de passage ou en visite,
— avec carte de membre de l'Association et de la Fédération Française de Montagne.

TARIF DES BOISSONS :

	le demi
Vin	1,25 F
Café	0,60 F
Thé	0,60 F
Infusion	0,60 F

N.B. — Tous les prix ci-dessus sont nets de toutes charges, pour-boires compris.

Activités Inter-départementales



RHONE

Compte rendu de la visite à la Maison Départementale de Retraite

d'Albigny-sur-Saône

2 octobre 1971 : Besson, Fourel, des Stalags IV; Duperray, Duiven, des Stalags XII.

Certains pensionnaires du Centre Médical de l'Argentièrre ayant été transférés à Albigny, nous avons été les voir.

Une enquête préalable avait été faite et nous nous sommes trouvés en présence de dix camarades P.G. qui n'avaient aucun contact avec les P.G. de l'extérieur.

Arrivés vers 15 h, nous les emmenons donc sur le bord de la Saône où une accueillante terrasse nous verra réunis autour d'une longue table car les représentants de la Fédération du Canton de Neuville sont venus se joindre à nous. Ils sont quatre également qui prennent contact avec les pensionnaires. Nous prenons des dispositions pour faire adresser des journaux à chacun. Ils seront distribués par Antoinette Leflaure, qui doit certainement pouvoir faire un excellent Responsable P.G. dans cette Maison.

La carte du combattant bien sûr a été un sujet abordé avec chacun. Plusieurs l'ont égarée; la manière de s'en faire délivrer un duplicata leur a été démontrée. Une demande est à faire pour un retardataire. Une tentative de demande de secours pour chacun sera faite dans les jours qui viennent, mais étant dans une Maison de Retraite il n'est pas certain que cela leur soit accordé.

Les gars étaient contents de cette visite. Ils aimeraient bien sûr ne pas être trop délaissés. Toutefois, on comprend mal que personne parmi eux n'ait tenté de signaler leur existence à un organisme P.G. depuis leur entrée dans cet établissement. Nous pensons pouvoir alterner nos visites avec celles que fera le Canton de Neuville et maintenir un contact utile avec ces camarades.

Les retraités présents sont : Antoinette Leflaure, Oflag Pologne; René Mercier, XI B; Benoît Habert, VIII A; Jean Raymond, XVIII; Jean Posselt, VI I; René Orgeret, VI G; Simon Jillet, XI A; Joanny Petit, II A; Claude Armetta, XXI, XVII B; Jean Rougis, XII.

M. Duivon.

Responsable du Service Social.

Compte rendu de la visite du 23 octobre 1971 au Centre Médical de l'Argentièrre

23 octobre 1971 : L'Amicale des Stalags VII déléguant le chauffeur Zwahlen dit Bobby, dit le Pape, accompagné de Sivad, notre sympathique Secrétaire à moustache, renforcée par le dévoué Duperray, dit « Sardine », des XII, prend la route par un temps splendide, dès 14 heures, pour rejoindre l'ami Meyrigne, qui nous attend à Souzy. Nous repartons aussitôt pour le Centre Médical.

Nous montons voir le « papa Bonhomme », ex-P.G. de 14-18, qui est allié depuis bientôt deux ans. Nous bavardons un moment avec lui, puis nous redescendons au Bureau d'Entraide où Farjot nous attend avec Moysky.

Barraud et Desmolles, ayant des visites de famille, ne viendront pas avec nous.

Nous voici donc chez Cuminato, retrouvant M. Dupneu et Perrin. Nous cassons la croûte en bavardant. Nous ne sommes pas nombreux, mais cela fait du bruit tout de même.

La séance est levée vers 16 h 45. Nous ramenons Moysky au Centre et c'est le retour à Sainte-Foy pour déposer Meyrigne et Michélin. Nous nous séparons chez l'ami Goubier, Stalag VI, qui a une fille charmante, ainsi que deux clients P.G. qui trinquent avec nous.

Le Pape nous invite à reprendre la route, route buissonnière qu'il connaît bien et, nous détournant quelque peu, nous traversons Chevigny et St-Pierre-la-Palud, dans un décor de feuillages d'automne merveilleux. Ce sacré Bobby a de bons tours dans son sac!

Ce compte rendu semble plus touristique que social, mais que

décrire lorsque nous n'avons qu'un seul P.G. à reconforter, et c'est tant mieux, bien sûr. Moins il y a de malades, mieux ça vaut.

Le mois prochain, nous irons sans doute à la Maison départementale d'Albigny avec l'Amicale des Stalags VIII.

Nous avons remis, avec les habituelles cigarettes, des vêtements remis par Mammie Lacruche, que je remercie en passant pour ces nombreux dons, et des livres que Villefranche nous a apportés en masse. Merci à tous.

M. Duivon,

FONDATION

JOHANN WOLFGANG

Von Goethe, de Bâle

Prix de la Médaille d'Or

Albert Schweitzer 1971

Wien, le 13 octobre 1971

Equipe de l'Amitié de Lyon

Lauréate Médaille d'Argent

Nous avons eu l'occasion de vous parler dans ces lignes de cette « EQUIPE de l'AMITIE ». Rappelons-en brièvement le but : cela en vaut la peine : composée d'une soixantaine de jeunes gens, filles et garçons, elle « s'occupe » de malades, de polios, d'anciens, de cas sociaux, de délinquants... et même de P.G.

Pourquoi cet article ?

Le Groupement Lyonnais des Amicales de Camps aide chaque année, depuis sa formation, l'Equipe de l'Amitié. De quelle manière ? Nous n'avons pas à nous en expliquer, toujours est-il qu'un représentant du Groupement des Amicales de Camps a été invité à la remise du Prix Albert-Schweitzer à Vienne, le 13 octobre 1971.

Cette cérémonie se passait à l'Académie der Wissenschaften (Académie des Sciences), présidée par M. le Président de l'Académie des Sciences d'Autriche, cette remise de prix fut très émouvante et l'assistance ressentait bien le sentiment élevé qui se dégageait de ce rassemblement de personnalités et de sympathisants à des organismes divers, certes, mais tous dirigés vers un même but : l'entraide.

La médaille d'Or fut décernée au Docteur Hermann Gmeiner, Autrichien, qui, depuis 1947, « passe son temps » à installer des Villages d'enfants. Il y en a plus de 90 en Europe actuellement, dont 5 en France « Villages S.O.S. ».

Le deuxième prix échet à un Français : Michel Krieger, lequel, malgré un gros handicap physique (polio), a pu créer une Maison des Arts à Obernal.

L'Equipe de l'Amitié vint chercher à son tour une médaille d'Argent bien méritée et ses deux représentants furent bien surpris et bien émus en recevant cette belle médaille gravée, représentant la face du célèbre Docteur Schweitzer.

Six autres médailles furent décernées à deux Belges, une Italienne, deux Allemandes et également une Française à deux jeunes femmes représentant un organisme qui s'occupe de vacances d'enfants en Algérie.

Il serait trop long de vous narrer tous les détails de cette magnifique séance, dans un Palais décoré en partie par le sculpteur français Le Lorrain, agrémentée par une production chorale des Petits Chanteurs de Vienne.

Un grand réconfort se dégage de cette Assemblée formée de jeunes filles, de jeunes gens, de moins jeunes aussi, puisque le lauréat de la Médaille d'Or est âgé de 52 ans — qui par-delà toutes confessions et toutes frontières font le bien, soulagent et aident leurs semblables.

Revenant à nos protégés de l'Equipe de l'Amitié, nous signalons que la Municipalité lyonnaise leur a attribué un local de 2.600 m² qui va leur permettre — c'est là leur principal but — de réunir handicapés et bien-portants autour de tables de jeux divers.

Mais il va falloir équiper ce local, le chauffer, l'entretenir, etc. Vous avez compris, si cela vous est possible, le Groupement Lyonnais des Amicales de Camps leur transmettra tous les dons (y compris espèces) : livres, disques. Tout ce qui peut distraire leur est né-

cessaire, car ils ne reçoivent aucune subvention.

Aidons ce mouvement de jeunes qui, sous l'égide de la Croix-Rouge Française, se dévouent avec un dévouement et une abnégation exemplaires.

M. Duivon,

U.N.A.C. - NORD

Compte rendu de la réunion du 4 octobre 1971 au Coq d'Or à Lille

Etaient présents : Paul Darloy, des II, Paul Van Moerbeke, des II, Jacques de Baralle, des III, Colonel Carnoy, de l'Oflag IV, André Isaert, des VI, Lucien Hespel, des IX, Ernest Langlois, des XII, Louis Loridan, des XII, Charles Matton, des XIII, Constant Quenelle, des XIII.

Excusés : Florimond Segard, des I, Cyrille Flipo, des II, Henri Hespel, des XIII, Lucien Dupas, des XIII.

Le compte rendu de la séance du 7 juin est adopté.

Ernest Langlois demande le résultat des démarches auprès de Leccq concernant la facture des casses et disparitions lors de la fête du 16 mai. Le Colonel Carnoy indique que la facture a été partagée en deux. La journée laisse néanmoins un débours total de près de 500 F. Il est décidé de prendre une certaine marge financière pour les prochaines journées.

Pour la veillée du 11 Novembre, il est décidé de provoquer d'urgence la précision quant au quart d'heure qui nous est attribué.

Pour les ventes de bleuets, seuls les II se chargent de la vente et reprennent les excédents des III. Un prix ferme sera demandé pour cette transaction.

Le pèlerinage de Lourdes est évoqué. Il est regretté un manque d'organisation, ce qui ne permettait pas aux camarades de se retrouver par Kreis.

Pour information, de Baralle indique avoir obtenu du Tourisme Français des prix spéciaux pour le séjour de personnes âgées aux Baléares pour le 1^{er} trimestre : 1.689 F pour 3 mois par groupe de 11 ou de 16, comprenant voyage avion et autobus départ et arrivée compris.

Il regrette aussi une certaine hostilité qui se manifeste envers les anciens combattants. Il mentionne les incidents à l'Ecole Normale Supérieure à Orléans : il faut être attentif.

Il fait part de la lettre de notre Ministre pour le monument qui sera édifié à Colombey-les-Deux-Eglises. Les fonds sont récoltés par l'Office des Anciens Combattants.

Il mentionne telle conférence de presse qui s'est traduite par des

RENSEIGNEMENTS

De l'Office Départemental de Paris

Parkings gratuits pour les G.I.G.

Le Président donne lecture de la réponse, reproduite ci-après, du chef de la Section exploitation trafic à l'aéroport d'Orly, à une intervention du Ccmité d'Entente :

« Nous avons le plaisir de vous informer que l'Aéroport de Paris, en accord avec les services de police, a décidé de mettre à la disposition des grands invalides de guerre, détenteurs de la plaque réglementaire « G.I.G. », deux emplacements gratuits qui leur seront réservés, l'un à proximité immédiate de l'aérogare Sud, l'autre à l'aérogare Ouest.

« Ces emplacements, situés dans les parcs « Corps diplomatique » seront matérialisés au sol et indiqués par un panneau en hauteur.

« Il est évident que lorsqu'un de ces emplacements sera occupé, il ne pourra pas être toléré aux grands invalides d'occuper un des autres emplacements situés à proximité immédiate et qui sont destinés aux membres du Corps diplomatique.

« Nous espérons que cette mesure facilitera le déplacement des grands invalides de guerre et nous vous prions... »

Le Conseil prend acte de cette mesure avec satisfaction.

articles faisant mention de notre dégenérescence précoce... mais aussi du nombre de nos disparus : 350.000 actuellement sur les 1.150.000 rentrés en 1945, donc non compris les morts en Allemagne.

Il relate l'action sociale de l'Office du Nord en 1970. 4.536 demandes reçues; 4.149 accordées pour 575.200 F. Ce chiffre comprend les colis distribués le 11 Novembre à nos ressortissants dans les maisons de retraite.

Il explique les conditions d'attribution de ces secours : moins de 600 F de ressources par personne et par mois, sauf si le destinataire est âgé de plus de 70 ans. Il fait la différence entre les secours, les prêts et les cautions.

En ce qui concerne notre Journée U.N.A.C.-Nord de 1972, la discussion est intéressante : Langlois développe que nous ne pourrions le faire que tous les deux ans. Darloy fait état de son expérience malheureuse : on ne rattrape plus les camarades deux ans après. Matton explique que les Amicales peu nombreuses ont besoin de notre organisation pour se regrouper. Il sera donc fait un banquet.

Le lieu de la rencontre fait aussi l'objet d'un échange de vues. Hébuterne est abandonné : nous serions mélangés avec d'autres formations n'ayant pas de lien avec la captivité. A défaut d'autres invitations, il reste le choix entre la Foire de Lille, Lomme ou Flers-lez-Lille. La position définitive ne sera prise qu'à la prochaine réunion : chaque Amicale devant poser la question à ses membres et donner une réponse.

Dans les informations diverses : Départ en retraite de notre camarade Degaugue, qui tirait si aimablement nos stencils.

— Darloy habite maintenant 26, rue Saint-Just à Lille. Veuillez re-

tifier vos documents sur l'Amicale des II.

— Protestation de Mme veuve Gryson, de Roubaix, qui a été invitée par une Amicale qu'elle ne précise pas. Elle s'étonne que nous ayons oublié la mort de son mari. De Baralle a répondu.

— Lettre de rappel de Mme Secrétaire, qui avait pourtant été créditée de 200 F par l'Office sur notre intervention. Le dossier est repris par la Société de la Légion d'Honneur.

— Wenis Aurel, du I A, Vermeire, du I B, Notteghem, du I A, n'auront pas de secours. Ressources au-dessus de la grille. Voir les explications ci-dessus.

— Detremmerie, des I A/I B, a reçu 150 F.

— Lepers, des I A/I B, a reçu 100 F.

— Simoens, des I A/I B, a reçu 350 F. Pas de demande des autres Amicales. Pourquoi ?

Par ailleurs, une réponse positive nous est parvenue de la Préfecture du Pas-de-Calais : l'abbé Grégoire recevra les Palmes Académiques.

Matton nous fait part que Lucien Dupas devait être parmi nous mais s'est trouvé malade au cours de son voyage et a dû être hospitalisé. Nous signons tous un message lui souhaitant un prompt rétablissement.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 20.

ATTENTION ! Prochaine réunion le lundi 8 novembre, à 19 heures. Que chaque Amicale délègue un camarade, nous y gagnons en efficacité.

Le secrétaire provisoire (?) : J. de Baralle.

LES BORDEAUX DANS VOS VERRES

CARTE DES VINS établie en tenant compte des millésimes actuels (71-72)

Tous ces vins, soigneusement sélectionnés, vous sont expédiés par les Propriétaires-Récoltants. Un acquit d'Origine Contrôlée (A.O.C.) est joint à chaque envoi. Pour ce motif, il est absolument impossible de mélanger les divers numéros, qui correspondent chacun à un propriétaire; par contre, il est possible, dans un même numéro, d'établir un assortiment pour composer une caisse de 12 ou 24 bouteilles.

BORDEAUX BLANCS ET ROSES

1° BORDEAUX SUPERIEUR. Blanc Sec Naturel (A.O.C.)	4,75
2° ENTRE-DEUX-MERS (A.O.C.). « Entre 2 Huitres ». Sec Naturel. Médaille d'Or Concours Général Paris	5,50
3° HAU-LOUPIAC (A.O.C.). Blanc Liqueureux 1966	6,80
STE-CROIX-DU-MONT (A.O.C.). Blanc Liqueureux 1964	8,25
BORDEAUX-CLAIRET. Vin Rosé	4,95
4° PREMIERES COTES DE BORDEAUX. Liqueureux 1959, Bouqueté	7,25
5° GRAVES (A.O.C.). CHATEAU RESPIDE. Grand Cru Rouge 67	7,50
GRAVES (A.O.C.). CHATEAU RESPIDE. Blanc Sec cu Liqueureux	7,50
6° SAUTERNES. Vin de réputation mondiale (A.O.C.). Cueilli grain à grain. Liqueureux Naturel :	
CHATEAU LA TOUR BLANCHE. 1 ^{er} Grand Cru classé, Cru Saint-Marc. La caisse	90,00
LA TOUR BLANCHE 1960. La caisse de 12 bouteilles	120,00
LA TOUR BLANCHE 1969. La caisse de 12 bouteilles	130,00
Caisse assortie : 9/60 et 3/69.	120,00

BORDEAUX ROUGES

7° COTES DE BOURG (A.O.C.). Rouge corsé et fruité 66	7,25
COTES DE BOURG (A.O.C.). Rouge corsé et fruité 67	6,75
8° ST-EMILION (A.O.C.). ST-GEORGES. « Roc de Trocard » 66-67	7,50
ST-EMILION (A.O.C.). CHATEAU JUPILLE ET CARILLON 66-67	7,50
9° ST-EMILION (A.O.C.). « PETIT-MANGOT ». Grand cru. Médaille d'Or Paris (1966 et 1971)	66 7,75
— d° —	67 7,50
10° POMMEROL (A.O.C.). Grand Vin de France (Château Valois ou Château Beausoleil)	66 et 67 11,50
11° MEDOC (A.O.C.). LISTRAC Haut-Médoc	1964 9,75
	1966 8,75
	1967 8,25
	1969 7,80
12° MEDOC (A.O.C.). ST-ESTEPHE Haut-Médoc	1966 8,75
	1967 8,25
	1969 8,25

COMMANDES. — Tous ces prix sont NETS. NETS franco de port, emballage et taxes; c'est le prix « rendu chez vous ».

Adresser les commandes à André MAZEAU, Boite Postale 16, 33 - BASSENS, accompagnées du montant (C.C.P. 1515-32 Bordeaux).

IMPORTANT. — Envois sans garantie de délai par les transporteurs à partir du début décembre.

NOUVELLES de

Les enfants de notre regretté camarade *Opperman* nous écrivent : Nous sommes très reconnaissants à tous les anciens amis prisonniers de notre père de leur grande générosité. Sensibles à cette marque d'amitié, et au souvenir qu'ils ont gardé de lui, nous constatons avec plaisir qu'ils ne l'ont pas oublié et qu'ils aident ses enfants.

A l'occasion du geste généreux de notre camarade et ami *Niney* pour les plus déshérités d'entre nous, tous lui exprimant avec leur reconnaissance leurs très vifs remerciements.

Jacques Toussaint : Un amical bonjour à tous, spécialement à ceux du II E Schwein, Gresvemuilher, Sternley, Wismar Dunier.

André Wolf : C'est au Stalag II B que j'ai commencé ma vie de prisonnier, puis après 1 an environ, on m'envoya directement dans un « kommando » qui dépendait du II C. C'est ainsi que la plus grande partie de ma captivité s'est passée à la Fommershe Motorenbau, dans les environs d'Altdamm, un bourg situé à peu de distance de Stettin. Je n'ai donc jamais connu le II C. Je désire transmettre mon fidèle et amical souvenir à tous les anciens camarades et vous adresse mes sentiments très cordiaux. Chaque fois que je reçois « Le Lien » j'ai des remords de n'avoir pas encore payé mes cotisations pour 1971. Alors, j'en ai assez, et afin de délivrer ma mauvaise conscience, je vous adresse ci-inclus un chèque pour régler cette dette.

Guillou, à Verdes : Je reçois toujours « Le Lien » avec plaisir, cela me rappelle bien des souvenirs. Bien à vous. Je vous adresse une longue liste d'anciens prisonniers pour essayer encore de nous regrouper.

Abbé Delesalle : Avec ses amitiés à tous les camarades du II D.

André Charles : Amicalement aux anciens du II C. Très peiné de la disparition de *Kelmann*. Que de souvenirs !

Mme Gouley : Comme promis et en souvenir de mon mari décédé le 14 mai 1971, je vous envoie 30 F. Je vous adresse mes salutations fraternelles.

Bernard Doroy : Salutations à tous.

Delberghe, II D : Répondant avec plaisir à l'appel de *Robert Legros* dans le journal « Le Lien » de juin-juillet 1971 et comprenant parfaitement les raisons invoquées dans l'article concernant les cotisations, j'ai l'avantage de vous adresser inclus un chèque.

Abbé Blouet : Mon bon souvenir au docteur *Japhet* et au Père *Inda*, du Stalag II A. Je tiens à remercier notre ami *Niney* pour son geste si délicat. Cotisation 71 et 15 F pour venir en aide aux camarades malades.

Manin : Après avoir passé à Berlin, 31 ans après, comme le temps passe et bien des choses ont changé. Il y a quand même de la bonne bière et toujours des Kartoffel, malgré l'éloignement, je pense à tous les camarades. Amitiés.

Fray : Je vous demande d'être mes interprètes auprès du camarade *Niney* pour lui dire combien son geste m'a touché personnellement et certainement tous ceux qui, comme moi, ont été « heureux bénéficiaire ».

Le même jour je reçois « Le Lien » et j'apprends le décès d'un camarade du II E à Heilly, et vous serez bien aimables le jour où vous organiserez le voyage à Corbie de m'en avertir à seule fin que je puisse me joindre à vous pour rendre un dernier hommage à notre camarade *Dubus*. Que tous mes anciens camarades et tout particulièrement ceux de notre comité trouvent ici l'assurance de ma plus pure sympathie.

Maurice Pigeure : Mes bons souvenirs et amitiés à tous les camarades de la Peste-Lali-Arsenal Schwerin.

Jean-Marie Lallement : Bravo pour ce que vous faites ! Amitiés à tous.

Charles Bal : Mon meilleur souvenir à tous. Compliments à ceux qui maintiennent « Le Lien ».

Daniel Fleureau : Meilleures amitiés à tous et en particulier aux anciens de Schwerin.

Armand Bury : Mes bons souvenirs à tous ceux du Kdo Hafentrieb à Wismar, mes amitiés à *Roger Pessin*, *Albert Duval*, *René Chiron*, qui nous donnait notre travail au Bureau. Je pense avoir des nouvelles de *Louis Gerbault* qui fait partie de l'Amicale.

André Berger : Désormais retraité et fréquemment absent de Paris, envoie à tous ses camarades de l'Amicale son plus cordial souvenir.

Pierre Baryla : J'adresse mes amitiés sincères aux camarades dévoués du Bureau — ceux qui œuvrent dans l'ombre — et à tous ceux que j'ai connus tant à Wismar qu'à Neustadt ou à Neumunster. Mon très sympathique souvenir à tous.

Roger Jean : Mes encouragements et mes félicitations à tous pour votre merveilleux dévouement, avec mes sentiments les plus cordiaux.

Jérôme André : Mes meilleures amitiés à tous les copains français du II E et spécialement à mon grand ami « Tatave ». A tous les copains du II C mes très sincères amitiés, spécialement au groupe théâtral G.P.T.

Maurice Bonin : Je n'ai oublié ni Rawa, ni Greifswald, ni les camarades du II C. Amicalement à tous.

François Bouteille : Mes meilleurs sentiments d'amitié et de solidarité pour les ex-K.G. Souvenirs de Schwerin.

Maurice Dufour : Votre journal est intéressant, mais demandez à ceux qui vous donnent des nouvelles dans « Le Lien » d'indiquer surtout le nom du Kdo. Mon bon souvenir.

Albert Mabire : Mon amical souvenir aux dévoués membres du Bureau, ainsi qu'aux anciens du II D - H 285 de Kunow.

Demaie : Espérant avoir le plaisir de vous retrouver tous bientôt, je vous adresse mes bien cordiales salutations.

Lachaize : Je suis votre effort et je vous dis « Bravo » ! mais quelle tristesse de vous voir si peu aidés, c'est vrai, nous sommes les victimes. A tous mes amitiés.

GROUPEMENT NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

(Suite de la page 1)

Robert Legros fait observer que ce problème est développé par l'U.N.A.C. dans « Le Lien » de chaque Amicale, mais que ces informations semblent ne pas susciter une attention suffisante de la part des lecteurs. Il est cependant d'accord pour une information séparée du journal qui sensibilisera davantage les adhérents. Le problème sera étudié lors de la prochaine réunion du Bureau.

Intervention remarquée également : celle de *Mgr Beilliard* qui félicite *Legros* et son Bureau pour les secours de l'entraide.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

La séance se poursuit par le renouvellement du Bureau régional. Le Président *Flipo* suscite des candidatures, en particulier celle d'*Alcide Demarest*, du II A, comme membre du Bureau. C'est à l'unanimité complète que le Bureau est reconduit pour le prochain exercice.

Robert Legros traite ensuite les problèmes du regroupement et des bons de soutien. Il demande une large participation au Rallye Concours du regroupement (« Lien » de juin-juillet 1971) doté d'un gros lot : une pendulette luxe (400 jours).

Robert Legros sollicite ensuite une généreuse participation à la Campagne des Bons de soutien. « On ne peut faire de social ni

Edouard Dupré : Souvenirs aux camarades du Bureau et à ceux de Bulov et de Bruskov.

Favière : Bravo pour les bons de soutien. Bien amicalement.

Malfoy-Canine : Sans hésitation, ni murmure, c'est avec plaisir que je vous adresse cette participation. Bien amicalement.

Gutermann : J'admire votre dévouement pour l'Amicale. Amicale poignée de main.

Peltier (Marseille) : Excellente formule que celle des Bons de soutien qui permet aux encore vaillants, et il faut le dire vite ! de venir en aide à ceux qui ne le sont plus du tout ; sans omettre les veuves et orphelins de nos compagnons de misère.

Roger Grosjean : Mes amitiés à tous et principalement aux anciens Nordenhan à Stettin.

Améécée Lecomte : Sentiments cordiaux.

Marcel Maulas : Souvenirs aux camarades de chez Henkel à Rosstock.

Philibert Dubois : C'est avec plaisir que nous faisons un chaleureux accueil à votre carnet de bons de soutien et de tout cœur que nous envoyons 20 F. Vous serez gentil de faire l'interprète auprès de tous nos amis en leur souhaitant « bonne santé » en espérant se retrouver dans une aussi bonne ambiance qu'en mars 1971. Dans 2 mois nous serons en 1972. A tous mes meilleurs vœux.

André Lavalle : De grand cœur pour vos bons de soutien. Amical souvenir.

Freund : Merci pour le dixième de loterie avec mes meilleurs souvenirs d'un camarade de captivité. Sincères amitiés.

Gabriel : Amitiés à tous les anciens du II E dont *Rackelbaum* faisait partie. Merci pour le dévouement des membres qui s'occupent du Bureau.

M. Cornet : Mes plus sincères amitiés aux anciens camarades des II C des Kdos XIII 227, XV 272, Finkenwald, Kasenov, Kunow, Gartz, KI 237, Bestwerk kdo XIII 270. *Guterbalmov* XV 272, et enfin le revier de Stettin, en espérant qu'ils me donneront de leurs nouvelles. Ancien Friseur.

André Boisgontier, du II E : Aimerais retrouver les camarades du Kdo Dornes-Wismar. Ceux faisant partie de l'orchestre dont il était en tant que violon et du théâtre, les camarades *Marcel Camus*, *Parenty (Pompon)*, *Louis Coquet*, *Idoux*, *Cueille* et tous les autres. Merci à tous ceux qui se dévouent pour conserver le contact. Très cordialement.

Maurice Magdo : Bonjour à tous les amis du Stalag II et particulièrement au Kdo 901. Recevez, chers amis, mes sentiments les plus cordiaux.

Raymond Koenig : Amicales amitiés à tous ceux du II C, Kdo VI/213. Ile de Rieno.

Grillo : Amitiés, en particulier à *Desmarest*.

Abbé Gillen : Avec mon fidèle souvenir et tous mes encouragements à l'Amicale. Mes bonnes amitiés à mes anciens camarades.

Gilbert Badonnel : Avec mon meilleur souvenir et mes amitiés à tous, plus spécialement aux anciens du Puitsbismareck Hotel de Greistwald. Compliments et merci aux membres du Bureau pour leur dévouement.

Mme Debuire : Meilleurs souvenirs aux camarades de mon mari du II A.

Jules Sylvain : Je serais heureux d'avoir des nouvelles des anciens du II E Bolzin et Broock, en particulier. Amical bonjour à tous.

Jacques Desjarains : Mes bonnes amitiés à tous les anciens du stalag de Schwerin.

Fouillade : Amical souvenir à tous ceux du II D.

Fernand Messe : J'attends une réponse du camarade *Guinaudeau*, de La Roche-sur-Yon.

Abbé Nicolas : Mon meilleur souvenir et ma fidèle affection pour tous les vieux amis des II E et II A.

Marcel Blaevoet : Tous mes vœux pour 1972. Bon courage à l'Amicale et à tous les anciens P.G. adhérents qui n'oublient pas. Bonne santé à tous.

Louis Monaine : Je regrette toujours de n'avoir pu me rendre à l'assemblée de mars 71, mais j'espère pouvoir me rendre à Paris en 72 et faire une bonne « kartofelade » avec les copains qui se souviennent de moi. Amitiés à tous et meilleurs vœux par l'intermédiaire du « Lien » pour 1972.

Sivignon : Je vous souhaite un succès complet pour l'opération des « Bons de soutien ». Bien amicalement à vous.

Pierre Chevaillot : Une fois de plus je lève mon chapeau au Président *Legros* et à tous les amis du Bureau. Une amicale pensée à tous les anciens de Wismar et tout particulièrement à *M. Duval*, sans oublier *Forestier* et tous les autres que je ne peux tous nommer. Soyez tous certains de ma sincère amitié pleine de souvenirs qui ne peuvent s'effacer.

NOUVELLES de

Benichou : Avec mes sincères sentiments amicaux à tous les anciens du II E.

Vigouroux : Vous espérez en bonne santé. Pour moi, suis toujours à la campagne mais pense venir dans le courant de l'hiver. Amitiés à tous.

Paul Darloy : Avec mes amitiés et vœux de réussite pour la campagne en cours.

Georges Bertrang, délégué départemental U.N.A.C. : Bien que n'étant pas membre de votre Amicale, je prends un carnet de bons de soutien. Je pense lire la liste des numéros sortis sur un de vos bulletins. Bien cordialement.

Chancine : Bon souvenir aux anciens de Haguenow et surtout de Setzin.

Trotignon : « Un » de l'Arsenal avec ses vœux de bonne santé pour tous.

Paul Magaud : Toutes mes amitiés aux anciens de Bruel, II E.

Antoine Rigal : Merci aux membres du Bureau pour votre dévouement à la cause P.G. Bien amical bonjour aux camarades du II E.

Lacoste : Bonjour bien amical à tous les anciens du camp et en particulier à *Migault* et à *Lucien Rivière*.

Charles Mortier : Mon bien cordial souvenir à tous et spécialement aux anciens du II C VI 243.

Marcel Geffroid : J'espère que cette campagne d'entraide connaîtra le plus vif succès.

NOS JOIES

Nous apprenons avec joie le mariage de la fille de notre ami *Marcel Roussel*, ex-électricien de la Reichbaum Wismar, Mlle Lyliane, avec *M. Denis Baffert*, qui a été célébré à Grenoble le 28 août. Nous souhaitons aux jeunes époux longue vie et tout le bonheur possible.

M. et Mme Edmond Villien, *M. et Mme Marcel Fuchs* ont l'honneur de vous faire part du mariage de leurs enfants *Lise-Marie* et *Laurent*, célébré le 4 septembre en l'église Saint-André de Jonchery. Tous nos compliments aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

NOS PEINES

Décès

Aves douleur nous apprenons le décès de nos très bons amis : *Sully Loudes*, du Nord. *Jules Gryson* (II E), 59 - Hem. *Magnier*, de Lille. *Roberto*, de Valence. *André Martin* (II E), de Tourcoing.

A la famille de nos chers disparus, l'Amicale Nationale, l'Amicale Nord et Pas-de-Calais adressent leurs condoléances très sincères.

AVIS DE RECHERCHES

Georges Hochmuler, 14, place Roger-Salengro, 59 - Trith-Saint-Léger, serait heureux d'avoir des nouvelles de *Lucien Clément*, qui était à Golderg-Mecklembourg, et que nous appelions *Dartagnan*. Il s'est retiré à Setan-Marcigny (Saône-et-Loire), d'où il ne m'a plus jamais donné de ses nouvelles. Merci.

Jules Régner, 11, rue de Montmorency, 08 - Rocroi : En vue de complément d'information pour dossier « Maladie », serait heureux d'avoir les témoignages des camarades de :

— Kdo de Slatte : *Damas*, *Ringot*, *Charles Lourmes*, de 62 - Lillers.

— Kdo Parchim (Scierie) : *l'abbé Lemonnier*, *Pierre Le Goff*, *Alexandre Nogués*, *Raymond Hillion*. — Kdo de Sucrierie : *Marcel Geoffroy*, *André Parra*, *Roger Noël*. Lui écrire directement. Merci pour lui.

II D, et de l'abbé *Michel Guerry*, du II E.

Nos peines

Jean Nicolas (II B), de Mauveuge, est décédé le 7 juin 1971.

Mme Nicolas nous écrit : Il était rentré de captivité (II B Hammerstein) le 30 mai 1945 avec angine de poitrine, coronarite, bronchite chronique. Son état a empiré en mai dernier et il nous quittait le 7 juin. Chaque année, il aurait voulu être des vôtres mais son état de santé ne lui a jamais permis cette joie. Je vous adresse un faire-part afin que les camarades aient une pensée pour lui.

Cela a été fait, Madame. A la messe du 10 octobre, *Mgr Beilliard*, ancien aumônier du Stalag II B, dans une délicate pensée, a associé *Jean Nicolas* aux prières faites pour les camarades disparus au cours de l'année. Une minute de silence a été observée en leur mémoire au début de l'Assemblée Générale.

Au dernier courrier, nous apprenons les décès survenus dans le courant de l'année 1971 de nos camarades : *Le Coegen*, *Hourrier*, *Crevoisier*, *Mazéas*, *Roland Marcel*, *Debelut*, *S. Loudes*.

A toutes leurs familles éprouvées, nous adressons, avec l'expression de notre profonde sympathie, nos sincères condoléances.